



**DELIBERATION**  
Commune de TESSEL  
Département du Calvados

Séance du 27 mars 2023

Afférents au conseil 10	En exercice 10	Qui ont délibéré 9
----------------------------	-------------------	-----------------------

Date de la Convocation 15 mars 2023
Date d’Affichage 15 mars 2023

En Exercice : 10

L’An Deux Mil Vingt trois,

Présents : 10

Les vingt-sept mars à vingt heures

Votants : 09

**Présents** : MM. & MMES Alain PAYSANT, Maire, Dominique DUCLOS, Jean-Denis GUELLE, Adjoint au Maire, Charlotte BARDOUX, Véronique HOUEL, Marie MAZEURE, Isabelle DESPRES, Didier PAYSANT, Daniel RIVIERE, Jean-Paul RIVIERE Conseillers.

Madame Marie MAZEURE est désignée secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

**N° 2023- 05    Approbation du Compte administratif 2022 – Budget principal**

Alain PAYSANT présente le Compte Administratif communal 2022 qui s’établit ainsi :

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2021	PART AFFECTEE INVESTISSE MENT 2022	RESULTAT EXERCICE 2022	RESULTAT CLOTURE 2022
Dépenses investissement			161 559.08 €	
Recettes investissement			98 906 32 €	
<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>	60 921.64 €		-62 652.76 €	-1 731.12 €
Dépenses de fonctionnement			55 775.10 €	
Recettes de fonctionnement			117 529.78 €	
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>	296 604.66 €	84 439.30 €	61 754 .68 €	<u>273 920.04 €</u>
<b>RESULTAT TOTAL</b>	<u>357 526.30 €</u>	84 439.30 €	-898.08 €	<u>272 188.92 €</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1) D’arrêter les résultats définitifs tels que présumés ci-dessus ;
- 2) De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion

relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au

fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- 3) De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) D'approuver le Compte Administratif 2022.

Vote (s) pour : 9

Vote (s) contre : 0

Abstention (s) : 0

Adopté à la majorité (non-participation au vote de Monsieur le Maire, Alain PAYSANT).

Tessel, le 27 mars 2023



Le Maire,



Alain PAYSANT

Envoyé en sous-préfecture le, 30 mars 2023